



# RAPPORT D'ACTIVITE DE SUIVI DE LA PLATEFORME SOCIETE CIVILE PGO SUR LE NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS DU PLAN D'ACTION 2016-2018

Novembre 2017

## INTRODUCTION

L'initiative PGO (Partenariat pour un Gouvernement Ouvert) est une initiative dont les enjeux sont importants pour la Côte d'Ivoire. De l'importance de ces enjeux, il est nécessaire voire impérieux que la société civile - dont le rôle comme l'ont précisé les textes des instances internationales du PGO - soit à la hauteur de ces enjeux. Pour ce faire, elle doit se faire sienne de manière globale et précise l'initiative PGO afin d'être une force de proposition assez réformatrice et pertinente dans ce processus. A cet effet, elle s'est constituée en plateforme (PSCI-PGO) et a ensuite institué des Groupes de travail dénommés Groupe Thématiques. L'objet fondamental de la mise en place des Groupes Thématiques est le suivi et l'évaluation des engagements contenus dans le plan d'action national 2016-2018. Ce suivi et évaluation ne doit souffrir dans la mesure du possible d'aucune faille. Cela nécessite visiblement un plan de suivi et évaluation très abouti et ce, en lien avec l'engagement du Groupe thématique. Les activités de suivi de la plateforme se sont déclinées en trois phases. La première s'est attachée à la rencontre des groupes thématiques de la PSCI-PGO. La deuxième a concerné les travaux des groupes thématiques. En ce qui concerne la troisième phase, il s'est agi de la consolidation des différents travaux des groupes thématiques par un comité constitué des différents présidents (leaders) des groupes thématiques.

### PHASE 1 : RENCONTRE DES GROUPES THEMATIQUES DE LA PLATEFORME PSCI-PGO

**Le 28 Octobre 2017** a eu lieu la rencontre des groupes thématiques. Cette rencontre a été présidée par le coordonnateur de la plateforme de la Société Civile du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PSCI-PGO) **M. Julien TINGAIN**. L'ordre du jour présenté ci-dessous a été discuté et validé par les représentants des organisations présentes.

L'ordre du jour de cette rencontre s'est décliné en trois points essentiels, présentés comme suit :

- Informations
- Exécution du projet de suivi
- Mise en place des groupes thématiques
- Divers

### AU TITRE DES INFORMATIONS

Deux informations principales ont été évoquées. La première concerne la rencontre avec les membres de la plateforme PGO et de CFI média. La mission de CFI Media a consisté à présenter, d'une part, le projet PAGOF qui devrait permettre à la plateforme d'être efficace dans son suivi et d'autre part, présenter le Mécanisme d'Évaluation Indépendante (MEI). Par

ailleurs, il a été fait mention de l'atelier bilan du CT- OGP qui devrait se tenir le 14 Novembre 2017.

### **AU TITRE DE L'EXECUTION DU PROJET DE SUIVI**

La plateforme ayant reçu un financement d'un montant de **630000 FCFA** de l'Ambassade de France, il était de bon aloi de faire le rappel de ce financement. Aussi, était-il important de mentionner que ce financement permettra à la plateforme de se mettre immédiatement au travail afin d'être en phase avec les activités gouvernementales liées à l'OGP et de corréliser les activités de suivi des engagements du plan d'action avec l'atelier bilan que le point focal OGP organisera le 14 Novembre 2017.

### **AU TITRE DE LA MISE EN PLACE DES GROUPES THEMATIQUES**

L'objectif principal assigné aux groupes devant être constitué était de faire le suivi de la mise en œuvre des 15 engagements du PAN PGO 2016-2018 en Côte d'Ivoire afin de disposer d'une base de données qui sera l'outil de plaidoyer à l'endroit du comité technique OGP (CT-OGP) et du gouvernement. Spécifiquement, il s'agira de redynamiser et renforcer l'action des groupes thématiques afin de mieux impacter le processus ; Faire l'évaluation des 15 engagements du Plan d'Action National 2016-2018 en vue d'en faire ressortir les avancées et les obstacles de leur mise en œuvre ; Proposer des recommandations pour la levée des obstacles et la mise en œuvre effective du PAN 2016-2018 et se projeter pour l'élaboration du plan d'action futur.

La méthodologie utilisée, qui du reste a été discutée et adoptée, pour la répartition des différentes OSC est la suivante : Chaque groupe thématique en fonction de son domaine sera assigné à faire le suivi des engagements qui lui incombent. Le suivi s'entend la mise en place d'une méthodologie de suivi faite essentiellement de recherches et de réunions de discussion avec éventuellement des contacts avec des personnes ressources ou experts (contacts téléphoniques, rencontres), de rencontres avec les autorités compétentes. Pour ce faire, chaque groupe thématique devra en fonction des engagements qui lui incombent planifier ces différentes phases. Les activités des groupes thématiques seront ponctuées d'une réunion par groupe thématique. Les résultats de ce suivi seront consignés dans un rapport de synthèse qui présentera la situation et fera une proposition de recommandations basées sur les réalités constatées par chaque groupe thématique. Les engagements qui ont été soumis aux 4 groupes thématiques sont les suivants :

#### **Groupe thématique 1 : Gouvernance, Transparence et Lutte contre la Corruption :**

- Engagement 1 : Publier le nombre de carat de diamant exporté à partir de la Côte d'Ivoire ainsi que les certificats du Processus de Kimberley y afférant chaque année ;

- Engagement 2 : Créer et rendre fonctionnel cinq Comités de Développement Local Minier (CDLM).
- Engagement 3 : Publier tous les textes fiscaux et douaniers
- Engagement 4 : Publier les Communications en Conseil des Ministres sur l'exécution trimestrielle du budget (45 jours après la fin du trimestre)
- Engagement 13 : Mettre en place cinq comités communaux de lutte contre le racket
- 
- **SOCIAL JUSTICE ; TRANSPARENCY JUSTICE ; CREFDI, GDDH, MPLCI, ADJL CI**
- **Lieu de Travail : TRANSPARENCY JUSTICE**
- **Groupe thématique 2 : Participation citoyenne aux politiques publiques ;**
  - Engagement 5 : Publier les Communications en Conseil des Ministres sur les opérations de Passation des marchés publics trimestriellement (45 jours après la fin du trimestre)
  - Engagement 11 : Promouvoir la loi d'accès à l'information d'intérêt Public n°2013-867 du 23 décembre 2013
  - Engagement 12 : Garantir la liberté de la Presse et la pluralité d'expression
  - Engagement 14 : Promouvoir le budget participatif dans cinq communes
- **LIDHO, SOS EXCLUSION, ROSCI-CCAP, SOCIAL JUSTICE, OFACI**

**Lieu de Travail : de LIDHO**

- **Groupe thématique 3 : Responsabilisation du secteur privé ;**
  - Engagement 15 : Créer et rendre fonctionnel un observatoire National sur la qualité des services financiers
  - Engagement 10 : Créer et rendre fonctionnel un observatoire National sur la compétitivité
  - Engagement 6 : Interconnecter cinq Universités et deux Grandes Ecoles publiques
- **APDH ; MIDH, AFJCI, CADES, RESPSFECOCI**
- Lieu de Travail : AFJCI**
- **Groupe thématique 4 : Technologies et innovations.**
  - Engagement 8 : Offrir un guichet unique virtuel de demande et réception des services publics en vue de faciliter l'accès aux informations de l'Administration Publique
  - Engagement 9 : Créer et rendre fonctionnel un portail Open Data Côte d'Ivoire
  - Engagement 7 : Créer l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire
- **RIJLI ; ADCCI, REJECI, ALACO**

**Lieu de Travail : MIDH**

Important est de préciser que pour cet exercice de suivi du plan d'action, la répartition ci-dessus des OSC constituant la plateforme a été faite, aussi la dénomination des groupes thématiques a été adaptée à la circonstance. Pour les prochaines étapes les dénominations suivantes seront adoptées pour les présents groupes :

- **GROUPE THEMATIQUE 1** : Redevabilité de l'action publique et du gouvernement
- **GROUPE THEMATIQUE 2** : Accès à l'information publique
- **GROUPE THEMATIQUE 3** : Participation publique /Citoyenne
- **GROUPE THEMATIQUE 4** : L'innovation technologique, transparence et redevabilité

### **AU TITRE DES DIVERS**

Sur ce chapitre, le point principal abordé a concerné l'organisation pratique des travaux des groupes thématiques. A ce propos des propositions ont été faites ; ainsi, certaines organisations se sont proposées d'accueillir les travaux des groupes de travail.

C'est sur ces dernières paroles que le coordonnateur de la plateforme PSCI-PGO **M. Julien TINGAIN** a prononcé les mots de fin de la rencontre en insistant sur le fait que les travaux issus de ces groupes thématiques doivent être pertinents pour que la plateforme prenne toute la place qui lui est consacré dans le processus OGP.

### **PHASE 2 : TRAVAUX DES GROUPES THEMATIQUES**

**Sur la période du 9 au 11 Novembre 2017** ont eu lieu les travaux des différents groupes thématiques. Chaque groupe a effectué ses travaux sur deux **(2)** jours pendant la période susmentionnée. Une feuille de route déclinant les grands axes, (**Axe1** : Faire le suivi des 15 engagements du Plan d'action national 2016 2018 et faire ressortir les avancées et obstacles dans la mise en œuvre du plan ; **Axe2** : Proposer des recommandations pour la levée des obstacles et la mise en œuvre effective du plan d'action 2016-2018) sur lesquels les groupes thématiques devraient porter leurs réflexions dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2016- 2018 de la Cote d'Ivoire, a été produite.

### **PHASE 3 : SYNTHESE DES TRAVAUX DES GROUPES THEMATIQUES**

L'objectif principal des travaux des groupes thématiques étant de faire des propositions assez pertinentes au CT -OGP pour la mise en œuvre du plan 2016-2018, il a été convenu de consigner les différents travaux effectués dans un document unique. Pour ce faire, les différents Présidents (leaders) des groupes thématiques se sont rencontrés le mercredi 29 Novembre 2017 pour la consolidation des différents travaux des groupes thématiques. A l'issue de ces travaux, un rapport de synthèse contenant des recommandations a été produit afin de le transmettre au point focal OGP. Pour des contraintes de temps liées à la tenue de l'atelier bilan du CT-OGP, la consolidation des travaux des différents groupes thématiques n'a pu se tenir avant l'atelier bilan du CT-OGP. Néanmoins, les différents membres des groupes thématiques étant présents lors de l'atelier bilan du CT-OGP ont fait des observations et des recommandations qu'ils ont promis de consigner dans un document unique à transmettre au CT-OGP et aux parties prenantes.

## CONCLUSION

Au terme de nos travaux, nous notons des avancées notables en ce qui concerne certains engagements du PAN. Toutefois, il reste à améliorer les méthodes d'approche et la visibilité dans les objectifs pour d'autres engagements. Il importe par ailleurs de s'associer l'expertise d'experts indépendants (ONG, personnelles morales...).

Ainsi, les observations suivantes ont été faites :

- Préparer les consultations avec les populations locales et à Abidjan en vue d'élaborer les projets d'engagement avant la discussion au Comité Technique – OGP ;
- Renforcer les capacités techniques des groupes thématiques pour leur plus grande efficacité.
- Envisager le renforcement des capacités des OSC par les porteurs d'engagement
- Solliciter des expertises extérieures pour améliorer l'action de la plateforme
- Envisager des partages d'expériences avec d'autres pays ayant exécuté plusieurs plan d'action

## ANNEXE

### **OBSERVATIONS, COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DE LA PLATEFORME PGO SUR LES ENGAGEMENTS DU PAN 2016 2018**

Les travaux des différents groupes thématiques ont permis de faire des observations, des commentaires et les recommandations suivantes sur la mise en œuvre des quinze (15) engagements du PLAN D'ACTION 2016-2018

- ❖ **Engagement 1** : Publier le nombre de carat de diamant exporté à partir de la Côte d'Ivoire ainsi que les certificats du Processus de Kimberley y afférant chaque année

- **Accompagner tous les lots de diamants exportés d'un certificat d'origine**

- Observation

- 34 certificats dont une réexportation (avis de la personne ressource) Nombre de certificats constatés pour 2016 (28) sur [www.kimberleyprocessstatistics.org](http://www.kimberleyprocessstatistics.org)

- Commentaires

Au lieu de publier les certificats, c'est plutôt le nombre des certificats qui est publié.

- Recommandation

- **Prendre des mesures pour la publication effective des certificats**

- **Attribuer des cartes aux différents acteurs**

- Observation

- Aucune information

- Commentaire

- Recommandation

- **Enregistrer les productions et ventes dans des cahiers de vente et de production**

- Observation

Les informations sont publiées sur le site du Processus de Kimberley  
[www.kimberleyprocessstatistics.org](http://www.kimberleyprocessstatistics.org)

- Commentaire

Les informations publiées datent de 2016 et ne permettent pas de vérifier les informations en temps réel

- Recommandation

**Publier les informations relatives aux lots de diamant produits et exportés et aux certificats y afférant sur le site du ministère de l'industrie et du ministère chargé des mines**

➤ **Publier le nombre de carats exportés et les certificats de Kimberley y afférant**

- Observation

Le nombre de carat à la production est de 20,235.18 et à l'exportation est de 21,664.34 soit un écart de 1,429.16

- Commentaire

Quelles sont les raisons qui justifient cet écart ?

- Recommandation

**Continuer à publier les informations relatives à la production et l'exportation du nombre de carats**

❖ **Engagement 2** : Créer et rendre fonctionnel cinq Comités de Développement Local Minier (CDLM).

➤ **Prendre pour chaque société d'exploitation un arrêté interministériel portant création du Comité de développement local minier (CDLM)**

- Observation

Six (06) CDLM installés

- Commentaire

Trois **(03)** CDLM fonctionnels ; Trois **(03)** non fonctionnels (HIRE : pas en activités ;  
LAUZOUA et KANIASSO : comptes non ouverts)

- **Recommandation**

**Rendre fonctionnel les CDLM en ouvrant les comptes et réglant le contentieux judiciaire (en favorisant l'élaboration du PDL)**

➤ Suivre la réalisation des projets de développement communautaire

- **Observation**

L'état des réalisations des projets de développement communautaires liés aux CDLM est incomplet.

- **Commentaire**

Il a été contacté que le point sur les différentes réalisations des projets communautaires menés par les CDLM n'est pas livré et reste incomplet

- **Recommandation**

- **Mettre à disposition les documents relatifs au PDL, au budget et à un état des réalisations des projets communautaires**
- **Etablir un répertoire (nom, tel, email, etc.) des membres des CDLM de chaque localité**
- **Publier sur le site du ministère de l'industrie et du ministère chargé des mines toutes les informations relatives aux CDLM notamment PDL, budget, le point de réalisations des projets communaux.**

❖ **Engagement 3** : Publier tous les textes fiscaux et douaniers

➤ Mise en ligne de tous les textes fiscaux et douaniers à savoir : l'annexe à la loi de finance, le code des impôts, le code des douanes, etc.

- Observation

Les textes fiscaux et douaniers sont disponibles sur [www.budget.gouv.ci](http://www.budget.gouv.ci)

- Commentaire
- Les textes sont à jour

- Recommandation

**Publier les textes en format ouvert (CSV, XML...)**

- ❖ **Engagement 4** : Publier les Communications en Conseil des Ministres sur l'exécution trimestrielle du budget (45 jours après la fin du trimestre)

- Observation

Les CCM sont disponibles sur [www.finances.gouv.ci](http://www.finances.gouv.ci)

- Commentaire

Le dernier CCM date de Mars 2017 donc pas à jour

- Recommandation

**Publier les CCM conformément au délai indiqué (45 jours après la fin du trimestre)**

- ❖ **Engagement 5** Publier les Communications en Conseil des Ministres sur les opérations de Passation des marchés publics trimestriellement (45 jours après la fin du trimestre)

- Mise en ligne de la situation trimestrielle des opérations de passation des marchés publics

- Observation
- Les opérations de passation de marché public sont effectivement publiées dans les délais requis
- Commentaire
- **Recommandation**

- ❖ **Engagement 6** Interconnecter cinq Universités et deux Grandes

Ecoles publiques

- L'interconnexion des universités et grandes écoles par fibre optique ;
- L'installation et l'équipement de plusieurs Datacenter pour l'hébergement des services ;
- L'équipement des amphithéâtres pour le télé-enseignement ;
- La fourniture de l'accès Internet haut débit.

- Les structures interconnectées seront les Universités :

Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan ;

Nangui Abrogoua d'Abidjan ;

Alassane OUATTARA de Bouaké ;

Peleforo Gon COULIBALY de Korhogo ;

Jean LOUROUGNON GUEDE de Daloa ;

Ainsi que : L'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro ;  
l'Ecole Supérieure Africaine des TIC d'Abidjan

### Commentaire

-Selon les informations recueillies auprès des étudiants il ressort que la connexion internet n'est pas suffisante et de mauvaise qualité sur le campus.

-Une grève a même été observée pour réclamer une couverture internet de haut débit sur les campus permettant aux étudiants de mieux travailler dans le système LMD qui nécessite beaucoup de recherches de la part des étudiants

-D'où l'interrogation suivante :

Est-ce que la fibre optique a été mise sur les différents campus pour permettre aux étudiants de bénéficier d'un haut débit d'internet ?

Est-ce que l'état a effectivement financé l'implantation de la fibre optique ?

L'Amélioration et optimisation de la qualité de l'internet haut débit devrait débiter en mai 2017, pourquoi n'a-t-il pas encore commencé ?

### • Recommandation

**-Prendre des mesures nécessaires et urgentes pour l'effectivité de cet engagement, vu le délai imparti. (Janvier 2015 Décembre 2017)**

**-Régler au plus vite la question relative aux règlements des charges afférentes à la fourniture de l'internet car c'est déterminant pour la réussite de l'engagement**

❖ **Engagement 7** Créer l'Université virtuelle de Côte d'Ivoire

➤ L'acquisition du siège administratif, technique et spécialisé ; la réhabilitation du bâtiment technique ; la mise en place des plateformes de ressources numériques ; la mise en place des ressources pédagogiques ; la mise en place des dispositifs d'accompagnement (tutorat pédagogique, social et technique).

- Observation

- Commentaire

C'est une bonne initiative qui permettra aux étudiants de prendre les cours les cours en Côte d'Ivoire.

Il faut cependant une bonne connexion

- Recommandation

**Prévoir une prise en charge appropriée pour le règlement des charges relatives à la connexion pour permettre le bon durable et de bonne qualité**

- ❖ **Engagement 8** Offrir un guichet unique virtuel de demande et réception des services publics en vue de faciliter l'accès aux informations de l'Administration Publique

- Il s'agit de permettre aux citoyens d'accéder plus facilement aux prestations fournies par l'administration publique, en les rendant disponibles en ligne. Le projet pilote porte sur 40 procédures issues de quatre (04) ministères : Tourisme, Agriculture, Santé et Education nationale. Un « ré-engineering » a permis de ramener le nombre de procédures pilotes à 36 dans la mesure où certaines procédures initialement prévues entrent dans l'exécution d'autres procédures

- Observation

Le guichet est en phase expérimental donc il n'est pas encore opérationnel

- Commentaire

- Recommandation

**Accélérer la procédure de mise en place dudit guichet pour son effectivité et améliorer le service**

❖ **Engagement 10** : Créer et rendre fonctionnel un Observatoire National sur la Compétitivité

➤ L'observatoire sur la compétitivité des entreprises a pour missions de :

définir les indicateurs sur la compétitivité des entreprises en Côte d'Ivoire ; Collecter, analyser, centraliser et assurer le contrôle des données et informations sur la compétitivité ; Assurer la diffusion de l'information sur les indicateurs de la compétitivité de la Côte d'Ivoire ; Réaliser les études nécessaires au Gouvernement pour apporter les solutions idoines aux requêtes du secteur privé relatives à la compétitivité ; Emettre des avis sur toute proposition de mesures et réformes ayant un impact sur la compétitivité des entreprises ; Proposer au Gouvernement des mesures de renforcement de la compétitivité de l'économie ivoirienne

- Observation

- Commentaire

Il ressort de nos investigations que l'observatoire bien qu'il ait été créé n'est pas fonctionnel :

Le directeur de l'observatoire a même été nommé (Secrétaire exécutif) a été recruté mais pas encore nommé. Cependant il a déjà monté son équipe de travail. Toutefois, l'on s'interroge quant à la mise sur pied d'une équipe de l'observatoire alors même que l'arrêté de nomination n'a pas encore été signé.

Par ailleurs à quel niveau se trouve donc la signature dudit arrêté ?

Pourquoi sa mise sur pied tarde-t-elle ? Quand en est-il des travaux ?

Pourquoi l'équipe n'a pas encore été mise en place compte tenu du timing ?

Qu'est-ce qui peut justifier le retard dans l'exécution des différents niveaux de cet engagement ? Nous nous inquiétons de la mise en œuvre effective de cet engagement vu que les équipes chargées de diriger les travaux de cette mise en œuvre n'existent pas encore ?

- **Recommandation**

- **Prendre enfin l'arrêté interministériel pour la mise en place effective de l'observatoire.**
- **Travailler à la diligence dans la mise en œuvre du comité ad-hoc.**
- **Harmoniser les dates d'exécution des différentes tâches en tenant compte du délai d'exécution de l'engagement**

- ❖ **Engagement 11** Promouvoir la loi d'accès à l'information d'intérêt Public n°2013-867 du 23 décembre 2013

- **Vulgariser la loi relative à l'accès à l'information d'intérêt public ;**
- **Amener les organismes publics à rendre disponibles les informations d'intérêt public**
  - **Observation**

29 structures et déléguées installées dans l'administration publique
  - **Commentaire**

Sensibilisation débutée en 2015 antérieurement à la mise en œuvre du PAN 2016- 2018

Les 29 structures sont-elles suffisantes ?
  - **Recommandation**
    - **Couvrir les 31 régions**
    - **Faire encore plus de sensibilisation pour permettre aux populations de mieux connaître la CAIDP et ses structures décentralisées afin de les saisir au besoin**

❖ **Engagement 12** Garantir la liberté de la Presse et la pluralité d'expression

➤ Les restrictions faites aux chaînes de télévision ne sont pas de nature à favoriser la culture démocratique

- Observation

Manque d'indicateurs sur le nombre d'organisations visées (organisations féminines, de jeunes, hommes etc.

- Commentaire

- Recommandation

**Alléger les conditions d'installation des chaînes de télévisions et lever les restrictions en leur permettant de traiter des questions relatives à la politique et favoriser la culture du débat qui est gage de la vraie démocratie.**

❖ **Engagement 13** : Mettre en place cinq comités communaux de lutte contre le racket

➤ Instituer par arrêté municipal des comités locaux de lutte contre le racket. Présidés par l' élu local ou son représentant, ces comités sont composés de

représentants des organisations de la société civile et des administrations publiques locales

- Observation

La création de huit (08) comités de lutte contre le racket a été constatée

- Commentaire

Aucune information sur les arrêtés municipaux n'est disponible

- Recommandation

**-Publier sur le site de la DGDDL les arrêtés municipaux portant création des comités communaux de lutte contre le racket**

**-Mettre à disposition des documents relatifs aux activités des comités notamment le mode de saisine des comités, mode de vulgarisation du bulletin de service, la stratégie de sensibilisation des comités ;**

**-Etablir et publier un répertoire des membres du comité de lutte contre le racket de chaque commune**



**Engagement 14** Promouvoir le budget participatif dans cinq communes

- La promotion de la participation citoyenne dans la gouvernance locale.
- L'appui à la gouvernance locale doit encourager l'équité, la transparence, la responsabilité, la prise en compte du genre et une participation effective de tous les acteurs locaux, propices au renforcement d'une confiance mutuelle, à l'efficacité de l'action publique en faveur du développement

- Observation

Manque d'indicateurs sur le nombre d'organisations visées (organisations féminines, de jeunes, hommes etc....

- Commentaire

- Recommandation

**Faire ressortir les indicateurs dans les populations formées :  
nombre de femme, d'hommes, de jeunes...)**

❖ **Engagement 15** Créer et rendre fonctionnel un  
Observatoire National sur la  
Qualité des Services Financiers

- Observation
- Commentaire

Est-ce que le secrétaire a-t-il été nommé ?

- Recommandation

**Définir les différentes étapes et les délais d'exécution pour une meilleure  
visibilité**